

quand on se dit qu'il y a commencement à tout et que nos volcans des Alpes et des Cévennes sont peut-être en voie, après trente siècles de repos, de rentrer en activité.

X Le carnaval n'en poursuit pas moins sa course légère. La justice même semble avoir eu comme une réminiscence de ces causes grasses, autrefois réservées à la semaine joyeuse : le tribunal de police avait à statuer sur les contraventions dressées contre les siffleurs, au Grand-Théâtre. Siffler, est-ce

.... Un droit qu'à la porte on achète en entrant?

La tradition et le bon sens disent oui; M. Prieur, le commissaire de police, prétend que non. Le tribunal, en la personne de M. Mazet, a donné raison à l'usage et au bon sens. Il en est, toutefois, de ce droit comme de tous les autres : il n'en faut point abuser.

X Mais j'entends les grelots et les tambourins du bal des Étudiants. Si vous êtes jeune et féru d'un brin de folie, vous n'avez manqué d'assister à la fête des jeunes et des fous. Vous vous êtes beaucoup amusé, je l'espère, et j'espère aussi qu'il vous sera beaucoup pardonné, parce qu'en vos joies vous aurez un peu pensé à ceux qui souffrent.

Si, pour une raison ou une autre, vous vous êtes abstenu, contribuez à mettre quelques sous dans la bourse des pauvres, en achetant le *Lyon-Étudiant*, journal édité pour la circonstance par les *Annales Lyonnaises* et tiré sur les presses de notre intelligent et sympathique imprimeur M. Mougin-Rusand.

Avec un franc, vous aurez de bonne prose et de bons vers, de charmants dessins et de jolie musique, et vous aurez fait une bonne œuvre. Ce sera bien finir le mois.

M. J.